



## Elia Group SA place avec succès une nouvelle obligation à sept ans de €600 millions

**Elia Group SA (« Elia Group ») a placé avec succès une obligation senior non garantie de €600 millions, qui sera cotée sur le marché Euro MTF.**

Après l'émission d'obligations par les entités opérationnelles Elia Transmission Belgium et Eurogrid plus tôt cette année, cette transaction marque la première émission d'Elia Group SA depuis sa transaction hybride de €500 millions en mars 2023. L'obligation est assortie d'un coupon de 3,875 % avec une maturité de 7 ans et est remboursable le 11 juin 2031.

La transaction a suscité un vif intérêt des investisseurs. Le règlement des obligations devrait avoir lieu le 11 juin 2024 et les obligations devraient être cotées et admises à la négociation sur le marché Euro MTF de la Bourse de Luxembourg le même jour ou aux alentours de cette date.

Cette opération aidera Elia Group à atteindre ses ambitions en tant qu'acteur de premier plan de la transition énergétique. Le produit de la transaction est envisagé d'être utilisé aux fins générales de l'entreprise, ce qui inclut le financement d'Eurogrid et le refinancement de la dette existante.

*« Cette émission obligataire réussie de €600 millions traduit la confiance du marché envers la stratégie robuste d'Elia Group et son engagement pour la transition énergétique. La transaction marque une nouvelle étape dans nos objectifs de financement. Comme annoncé, cette opération soutiendra la croissance d'Elia Group. Elle nous assurera de poursuivre sur notre lancée et de continuer à faire avancer la transition énergétique. Je remercie nos investisseurs pour leur confiance et soutien sans faille. »*

**Marco Nix, CFO ad interim d'Elia Group**

Elia Group SA est notée BBB (stable) par S&P, et les nouvelles obligations auront quant à elles une notation d'instrument BBB- de S&P. Belfius, BNP Paribas, Citigroup et NatWest Markets ont agi en qualité de Joint Bookrunners pour cette transaction.

## À propos d'Elia Group

### Dans le top 5 européen

Elia Group est un acteur clé dans le transport d'électricité. Nous veillons à chaque instant à l'équilibre entre production et consommation. Nous approvisionnons 30 millions d'utilisateurs finaux en électricité et gérons 19.460,5 km de liaisons à haute tension via nos filiales en Belgique (Elia) et dans le nord et l'est de l'Allemagne (50Hertz). Elia Group figure ainsi parmi les 5 plus grands gestionnaires de réseau de transport européens. Nous mettons un réseau électrique robuste et fiable à 99,99% au service de la communauté et du bien-être socioéconomique. Nous voulons également servir de catalyseur à une transition énergétique réussie vers un système énergétique fiable, durable et abordable.

### Acteur de la transition énergétique

Nous stimulons l'intégration du marché européen de l'énergie et la décarbonisation de la société en développant les liaisons internationales à haute tension et en intégrant une part sans cesse croissante d'énergie renouvelable à notre réseau. En parallèle, nous optimisons en permanence nos systèmes opérationnels et développons de nouveaux produits de marché afin que de nouveaux acteurs de marché et technologies aient accès à notre réseau, ce qui facilite la transition énergétique.

### Dans l'intérêt de la communauté

Acteur central dans le système énergétique, Elia Group agit dans l'intérêt de la communauté. Nous répondons à la hausse rapide des énergies renouvelables en adaptant constamment notre réseau de transport. Nous veillons aussi à réaliser nos investissements dans les délais et les budgets impartis, tout en garantissant une sécurité maximale. Nous adoptons une gestion proactive des parties prenantes lors de la réalisation de nos projets : nous entamons une communication bilatérale avec tous les acteurs concernés dès le début du processus. Nous mettons également notre expertise à disposition du secteur pour construire le système énergétique de demain.

### Ouverture internationale

Outre ses activités de gestionnaire de réseau de transport, Elia Group fournit des services de consultance à des clients internationaux via sa filiale Elia Grid International.

Récemment, Elia Group a lancé de nouvelles activités non régulées telles que re.alto, la première plateforme de marché européenne pour l'échange de données liées à l'énergie via des API standardisés dans le domaine de l'énergie, et WindGrid, une filiale qui va poursuivre le développement des activités d'Elia Group à l'étranger, en contribuant à l'expansion des réseaux électriques offshore en Europe et au-delà.

L'entité juridique Elia Group est une entreprise cotée en bourse dont l'actionnaire de référence est le holding communal Publi-T.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

#### Investor Relations

Yannick Dekoninck | M +32 478 90 13 16 | [investor.relations@elia.be](mailto:investor.relations@elia.be)

Stéphanie Luyten | M +32 467 05 44 95 | [investor.relations@elia.be](mailto:investor.relations@elia.be)

#### Corporate Communication

Marleen Vanhecke | M +32 486 49 01 09 | [marleen.vanhecke@elia.be](mailto:marleen.vanhecke@elia.be)

#### Elia Group SA

Boulevard de l'Empereur 20 | Keizerslaan 20 | 1000 Bruxelles | Belgique

## Disclaimer

CETTE COMMUNICATION NE DOIT PAS ÊTRE DIFFUSÉE, NI DIRECTEMENT NI INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS OU À DESTINATION DES ÉTATS-UNIS OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION AU SEIN DE LAQUELLE UNE TELLE DIFFUSION EST INTERDITE EN VERTU DE LA LÉGISLATION EN VIGUEUR.

L'émission, l'exercice ou la vente de titres dans le cadre de cette offre sont soumis à des restrictions légales ou réglementaires spécifiques dans certaines juridictions. L'information contenue dans ce document ne constitue pas, ni fait partie d'une offre de vente ou d'une sollicitation d'une offre d'achat, et il n'y aura aucune vente des titres mentionnés dans la présente, dans toute juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale. Elia Group décline toute responsabilité en cas de violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de titres aux États-Unis ou dans toute autre juridiction. Les titres mentionnés dans le présent document n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrés au titre du Securities Act de 1933, tel que modifié, et ne peuvent être offerts, exercés ou vendus aux États-Unis ou à, ou pour le compte ou au profit, des ressortissants américains, sauf en vertu d'une exemption ou dans le cadre d'une transaction non soumise aux exigences d'enregistrement du Securities Act de 1933. Il n'y a aucune intention d'enregistrer une partie de l'offre aux États-Unis ni d'y faire une offre publique de titres.

Ce communiqué ne peut être communiqué aux personnes situées au Royaume-Uni que dans les cas où les dispositions de la section 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000, tel que modifié (le « **Financial Services and Markets Act** ») ne s'appliquent pas à Elia Group et s'adresse uniquement à des personnes situées au Royaume-Uni (i) qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements, ces personnes répondant à la définition de « investment professionals » visées par l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (l'« **Order** »), ou (ii) qui sont des personnes visées à l'article 49(2)(a) à (d) du Financial Promotion Order ou à d'autres personnes à qui ce communiqué peut être légalement communiqué (toutes ces personnes étant désignées comme étant des « **personnes habilitées** »). Cette communication est adressée uniquement aux personnes habilitées et toute personne qui n'est pas une personne habilitée ne doit ni agir ni se fonder sur ce document ou sur son contenu.

Les titres visés dans le présent document ne sont pas destinés à être offerts, vendus ou autrement mis à la disposition, et ne devraient pas être offerts, vendus ou autrement mis à la disposition, des investisseurs de détail dans l'Espace économique européen (« **EEA** »). À ces fins, on entend par investisseur de détail une personne qui

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

### Investor Relations

Yannick Dekoninck | M +32 478 90 13 16 | [investor.relations@elia.be](mailto:investor.relations@elia.be)

Stéphanie Luyten | M +32 467 05 44 95 | [investor.relations@elia.be](mailto:investor.relations@elia.be)

### Corporate Communication

Marleen Vanhecke | M +32 486 49 01 09 | [marleen.vanhecke@elia.be](mailto:marleen.vanhecke@elia.be)

### Elia Group SA

Boulevard de l'Empereur 20 | Keizerslaan 20 | 1000 Bruxelles | Belgique

est l'un des deux (ou plusieurs) (i) d'un client de détail tel que défini à l'article 4(1), point (11), de la Directive 2014/65/UE, telle que modifiée (« **MiFID II** ») ou (ii) d'un client au sens de la directive (UE) 2016/97, telle que modifiée, lorsque ce client ne serait pas qualifié de client professionnel tel que défini à l'article 4(1), point (10), de MiFID II.

Les titres visés dans le présent document ne sont pas destinés à être offerts, vendus ou autrement mis à la disposition, et ne devraient pas être offerts, vendus ou autrement mis à la disposition, des investisseurs de détail au Royaume-Uni (« **UK** »). A ces fins, on entend par investisseur de détail une personne qui est l'un des deux (ou plusieurs) (i) d'un client de détail tel que défini à l'article 2, point (8) du Règlement (UE) 2017/565 dans la mesure où il fait partie du droit national en vertu du European Union (Withdrawal) Act 2018 (« **EUWA** ») ou (ii) d'un client au sens des dispositions du Financial Services and Markets Act et de toute règle ou réglementation prise en vertu du Financial Services and Markets Act pour mettre en œuvre la Directive (UE) 2016/97, lorsque ce client ne serait pas qualifié de client professionnel tel que défini à l'article 2(1), point (8) du Règlement (UE) 600/2014, étant donné qu'il fait partie du droit national en vertu de l'EUWA.

Les titres visés dans le présent document ne sont pas destinés à être offerts, vendus ou autrement mis à la disposition, et ne devraient pas être offerts, vendus ou autrement mis à la disposition, en Belgique, d'un consommateur au sens du Code belge de droit économique, tel que modifié.

Les titres visés dans le présent document ne peuvent être détenus que par, et transférés qu'à des investisseurs éligibles visés à l'Article 4 de l'Arrêté royal belge du 26 mai 1994, détenant leurs titres sur un compte titres exonéré ouvert auprès d'un établissement financier participant directement ou indirectement au Système de liquidation de titres géré par la Banque Nationale de Belgique ou tout successeur de celui-ci.

Ce communiqué n'est pas un prospectus ni une communication à caractère promotionnel aux fins du Règlement (UE) 2017/1129.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

#### Investor Relations

Yannick Dekoninck | M +32 478 90 13 16 | [investor.relations@elia.be](mailto:investor.relations@elia.be)

Stéphanie Luyten | M +32 467 05 44 95 | [investor.relations@elia.be](mailto:investor.relations@elia.be)

#### Corporate Communication

Marleen Vanhecke | M +32 486 49 01 09 | [marleen.vanhecke@elia.be](mailto:marleen.vanhecke@elia.be)

#### Elia Group SA

Boulevard de l'Empereur 20 | Keizerslaan 20 | 1000 Bruxelles | Belgique